

Violences sexuelles : faire corps contre le pouvoir

Catherine Caron

Number 816, Spring 2022

Violences sexuelles : faire corps contre le pouvoir

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97865ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Caron, C. (2022). Violences sexuelles : faire corps contre le pouvoir. *Relations*, (816), 12–15.



VIOLENCES SEXUELLES : FAIRE CORPS CONTRE LE POUVOIR

Face à l'immense vague de dénonciations d'agressions et de violences sexuelles qui déferle au Québec comme ailleurs — du mouvement #MoiAussi aux scandales touchant l'Église catholique en passant par la lutte contre les féminicides —, osons-nous enfin dire collectivement : plus jamais ça ? Où en est notre compréhension des rapports de pouvoir et des conceptions de la masculinité et de la sexualité sous-jacents à tant de violences sexuelles, psychologiques et spirituelles ? Comment les enrayer ? Quelles avancées espérer pour les victimes, pour toutes ces femmes, mais aussi ces enfants et ces hommes dont la vie se trouve brisée par des actes ignobles les ayant profondément atteints dans leur dignité et leur identité ? Ce dossier se penche sur ces questions et sur bien d'autres situées au croisement trouble de la sexualité, du corps et du pouvoir.

* Dossier coordonné en collaboration avec Frédéric Barriault.

Caroline Boileau, œuvre tirée
de la série *Corps qui hantent*
d'autres corps, aquarelle, encre et
collage sur papier, 2018



...

Le cri s'est amplifié. Depuis la publication de notre dossier « Violences — Entendre le cri des femmes » (n° 789, mars-avril 2017), il n'a cessé de s'intensifier. La vague de dénonciations d'agressions sexuelles déferle avec le mouvement #MoiAussi et ses multiples déclinaisons, comme *Ni Una Menos* (« Pas une de moins »), sans oublier l'hymne féministe du collectif chilien Las Tesis, qui s'est propagé à travers toute la planète en tonnant : « Le violeur, c'est toi ! » ; l'homme, mais aussi toutes les institutions (police, justice, État) qui lui assurent encore trop souvent l'impunité plus qu'elles ne protègent les victimes. L'ONU n'hésite plus à qualifier de fléau les violences faites aux femmes, qui vont du harcèlement « ordinaire » au féminicide en passant par le viol. Ces violences ne peuvent toucher tant de personnes sans qu'il n'existe à divers degrés ce que la féministe Andrea Dworkin a nommé une « haine des femmes », et sans que ne s'entrecroisent différents systèmes d'oppression — patriarcat, capitalisme, racisme, colonialisme — qui contribuent à les perpétuer.

Faisant écho à ce ras-le-bol immense des femmes, un autre cri n'a lui aussi cessé de déchirer le silence : celui des garçons et des adolescents d'hier devenus des hommes mais restant pour toujours les victimes des abus sexuels commis sur eux par des prêtres et des religieux, ce que l'Église catholique a cherché à nier et à cacher par tous les moyens pendant des décennies, comme on le sait. Dans ce cas aussi on peut parler d'un fléau — d'autant que s'ajoutent également la réalité des religieuses abusées — qui engage la responsabilité même de l'institution et pas seulement des seuls abuseurs. L'Église se trouve donc plongée dans une grave crise qui la montre en contradiction avec le message même de l'Évangile et la disqualifie dans ses prétentions à vouloir régenter la morale sexuelle. Si nous avons déjà abordé ce sujet difficile qui, à lui seul, mériterait plusieurs dossiers, nous choisissons dans celui-ci de l'intégrer au continuum de nos réflexions sur des violences sexuelles systémiques ayant des causes certes différenciées, mais aussi communes.

L'une de ces causes se trouve dans la domination masculine, dans le patriarcat qui continue de structurer à plusieurs égards les rapports de pou-

voir, les institutions et les représentations symboliques entre les êtres humains. Cette domination se ramifie dans le cléricalisme, assise du « pouvoir mâle » dans l'Église¹, identifié à raison par le pape François comme une cause centrale du problème des abus sexuels en son sein ; des abus qui sont toujours aussi « abus de pouvoir et de conscience », comme il le dit bien dans sa *Lettre au peuple de Dieu*. En découlent hiérarchie, exclusion, culte de l'autorité, sacralisation des clercs et culture du silence, à l'opposé d'une Église que l'on souhaite horizontale, inclusive et protectrice des plus vulnérables. D'une Église qui descend de son piédestal et reconnaît non seulement la nécessité de demander pardon et d'assurer justice et réparations aux nombreuses victimes, mais aussi celle de se réconcilier de manière plus saine avec l'une des dimensions constitutives de notre commune humanité : la sexualité.

Patriarcale est la volonté de domination, de contrôle et d'emprise totale d'un homme sur une personne plus vulnérable que lui, sur son corps mais plus encore sur toute sa personne — jusqu'à sa destruction complète dans le cas des féminicides qui se multiplient tragiquement. Cette domination est aussi au cœur de l'horreur que vivent les femmes victimes de traite humaine, déracinées de leur milieu, dépossédées, souvent « cassées » par des viols répétitifs destinés à leur faire comprendre, au plus profond de leur être, que le seul rôle qu'on leur assigne désormais est celui de prostituées, soumises et lucratives. Cette dure réalité de la traite affiche des parallèles troublants bien qu'incomparables avec la violence coloniale que Brieg Capitaine décrit dans son article du présent dossier. Sans même parler des cas d'abus sexuels commis sur des enfants autochtones dans les pensionnats, il décrit le processus de mortification des corps de ces enfants, qui passait par la rupture de tous leurs liens (territoriaux, familiaux, communautaires) et par une forme de séquestration et de contrainte violente sinon physiquement, toujours symboliquement, destinée à détruire leur identité première.

*

Dans son livre au titre inoubliable, *Prière de ne pas abuser* (Seuil, 2021), le jésuite Patrick C. Goujon rappelle non sans en frémir ce que signifie

abuser d'une personne : « la posséder quand elle n'est pas en situation de refuser. [...] User jusqu'à la disparition de l'objet » (p. 34). Abusé à répétition par un prêtre alors qu'il était enfant, son récit replace la notion de trauma dans l'équation, utile pour qui cherche à comprendre l'état psychique et physique des survivants et des survivantes de crimes sexuels. Il relate que des années durant, ce trauma a détraqué son corps sans qu'il ne comprenne pourquoi, plongé qu'il était dans un déni tel que sa mémoire avait bloqué l'origine de tous ses maux. La fréquence de ce type d'amnésie traumatique complique l'évaluation du nombre de cas d'agressions dans le monde et l'accès à la justice.

Son récit est de ceux, de plus en plus nombreux — toute une production filmique et livresque l'atteste — qui révèlent à quel point l'abus et l'agression sexuels ébranlent l'identité et la dignité même de la victime. Ils ravagent tout son être, l'engluant dans la souillure, la honte et l'incompréhension. La trahison de la confiance placée en autrui (souvent une personne connue de la victime) est immense et la blessure d'autant plus profonde² lorsque l'abuseur incarne la figure du père, la figure de Dieu.

Patrick C. Goujon, après un long cheminement, a enfin pu porter plainte, — sans succès, mais ce geste a libéré sa mémoire comme sa parole, lui faisant hurler « [...] ce qui avait été pétrifié. J'ai entendu enfin ce cri si longtemps ossifié ! Le vociférer me renvoyait d'un coup à la vie », écrit-il (p. 29)³.

Nous voilà à notre point de départ, au cri. À l'importance de la parole libérée, salvatrice, chemin de guérison et de solidarité avec d'autres victimes d'abus et d'agressions avec qui réclamer justice et réparation. Des milliers de cas et des décennies de luttes montrent de manière révoltante ce qu'il faut de souffrance, de persévérance et de courage pour libérer cette parole et tenter de la faire entendre. En osant pleurer. Même lorsqu'on est un homme, comme ceux qu'ose montrer le film *Le silence* de Renée Blanche, brisés pour la vie en raison des abus qu'ils ont subis. C'est à la jonction des souffrances exprimées — celles de tels hommes et celles des femmes beaucoup plus nombreuses — que se pose l'enjeu de briser le

cycle reproductif des violences, de faire advenir un monde où tous et toutes apprennent à respecter et à ne pas dominer l'autre. Dans ce travail, les hommes — et les clercs — que les comportements condamnables de leurs semblables indignent doivent contribuer plus activement aux façons d'y mettre fin, tant sur le plan de l'éducation que sur celui du droit.

Lorsque l'omerta est enfin brisée, et bien que l'impunité protégeant les agresseurs reste répandue et intolérable, des avancées sont possibles.

À l'heure où plusieurs crises et situations d'urgence exacerbent les violences sexuelles, où d'influents figures politiques comme Donald Trump ou Jair Bolsonaro affichent leur sexisme arrogant sans vergogne, tenter de remédier à ce qui forge des masculinités toxiques et des comportements prédateurs, à ce qui banalise quotidiennement le harcèlement et l'abus, à ce qui organise l'impunité et légitime des rapports de pouvoir inégaux, est une tâche colossale. Mais lorsque l'omerta est enfin brisée, et bien que l'impunité protégeant les agresseurs reste répandue et intolérable, des avancées sont possibles. Des condamnations ont cours dans plusieurs secteurs de la société, des commissions et réformes sont enfin lancées, des délais de prescription sont abolis, de nouvelles lois voient le jour, comme celle visant à créer un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale au Québec, etc. Cela est signe que l'on cesse enfin de considérer les violences sexistes et sexuelles comme des affaires privées, des faits divers répugnants, afin de les affronter pour ce qu'elles sont : un enjeu collectif, politique, culturel — et ecclésial — urgent. C'est un pas important, nous permettant de mieux faire corps contre ces violences que seules des transformations culturelles, institutionnelles et structurelles profondes permettront d'éradiquer. ■

1 — Lire Marie-Andrée Roy, « La sacralisation du pouvoir mâle », *Relations*, n° 744, novembre 2010.

2 — Lire Jean-Guy Nadeau, *Une blessure profonde. Les abus sexuels dans l'Église catholique*, Médiaspaul, 2020.

3 — Plus tard, l'abbé agresseur sera renvoyé à l'état de laïc.